

Jean-Baptiste André Godin à René Goblet, 6 janvier 1877

Auteur·e : [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

Informations sur le document source

Cote FG 15 (18)

Collation 2 p. (184r 185v)

Nature du document Copie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservation Bibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à René Goblet, 6 janvier 1877, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 13/01/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/49197>

Informations sur l'édition numérique

Éditeur Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Droits Familistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Date de rédaction [6 janvier 1877](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne)

Destinataire [Goblet, René \(1828-1905\)](#)

Lieu de destination Amiens (Somme)

Description

Résumé Sur la séparation des époux Godin-Lemaire et la liquidation de la communauté de biens. Godin informe Goblet qu'après leur entrevue et sur sa suggestion, il a fait réaliser [par Tisserant] un travail qu'il adressé à Delpech et que ce dernier lui a probablement communiqué. Il lui annonce que Tisserant pourra se rendre à Amiens lui exposer le fondement des chiffres présentés dans ce travail.

Mots-clés

[Procédure \(droit\)](#)

Personnes citées

- [Lemaire, Sophie Esther \(1819-1881\)](#)
- [Tisserant, Alexandre \(1822-1896\)](#)

Événements cités [Séparation des époux Godin et Lemaire \(1863-1877\)](#)

Lieux cités [Guise \(Aisne\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/11/2023 Dernière modification le 31/01/2024

Guise le 6 Janvier 77.

184

Cher Monsieur Goblet,

Vous m'avez, dans votre récente entretien, fait sentir la nécessité pour le succès de mon appel, non seulement de justifier les conclusions que j'ai prises en première instance, par des chiffres et des calculs appuyés de documents, mais de prendre une attitude qui, laissant à M^{me} Gadin la faculté de proposer qui lui sont favorables, me permet en cas de refus de ces offres, de rentrer dans la situation que me fait la loi, laissant à laquelle M^{me} Gadin s'opiniâtrant à me conserver son intérêt mal, m'oblige à recourir.

J'ai été très-vraiment impressionné des vues très-nettes et logiques que vous m'avez communiquées. J'ai dirigé en leur sens un travail que j'ai adressé à M^{me} Delpach depuis plusieurs jours. Je pense que M^{me} Delpach nous l'a communiqué.

Le temps nous a manqué à Guise pour étudier ensemble les questions de chiffre. Comme vous les jugez vous-même essentielle, M. Bissant, maintenant en mesure de vous les exposer, se rendra à Carnières au plus prochain jour. Je vous prie de lui laisser ven-

une partie de vos moments de sorte qu'après avoir lu la note qui il a rédigé, nous recevrons de lui les éclaircissements et quelques idées complémentaires propres à nous permettre des détails dont vous avez signalé le premier l'utilité.

J'espère avec assurance sur vos bons offices et votre étude approfondie d'une affaire où sont engagés des intérêts dont vous appréciez l'importance.

Veuillez agréer, cher Monsieur,
l'assurance de mon dévouement

Guérin